

Décrets, arrêtés, circulaires

TEXTES GÉNÉRAUX

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES

Arrêté du 5 février 2020 modifiant l'arrêté du 26 mai 2006 relatif à la procédure d'attribution du label « entreprise du patrimoine vivant »

NOR : ECOI2002447A

Le ministre de l'économie et des finances,

Vu la loi n° 2005-882 du 2 août 2005 modifiée en faveur des petites et moyennes entreprises, notamment son article 23 ;

Vu le décret n° 2006-595 du 23 mai 2006 modifié relatif à l'attribution du label « entreprise du patrimoine vivant » ;

Vu le décret n° 2015-593 du 1^{er} juin 2015 relatif à certaines commissions administratives à caractère consultatif relevant du ministère de l'économie, de l'industrie et du numérique, notamment son article 1^{er} ;

Vu l'arrêté du 26 mai 2006 modifié relatif à la procédure d'attribution du label « entreprise du patrimoine vivant »,

Arrête :

Art. 1^{er}. – L'article 1^{er} de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 1^{er}.* – Les demandes d'attribution ou de renouvellement du label sont adressées à l'autorité compétente mentionnée à l'article 3 du décret n° 2006-595 du 23 mai 2006 relatif à l'attribution du label "entreprise du patrimoine vivant" par voie électronique, au moyen d'un téléservice accessible depuis le site internet de l'autorité.

« Le secrétariat assurant l'instruction des demandes d'attribution ou de renouvellement du label est confié à l'Institut national des métiers d'art. »

Art. 2. – A l'article 2, les mots « les articles 1^{er} et 2 » sont remplacés par « l'article 2 ».

Art. 3. – L'article 3 est supprimé.

Art. 4. – L'article 4 est supprimé.

Art. 5. – L'article 5 de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 5.* – Le secrétariat assurant l'instruction des demandes d'attribution ou de renouvellement du label peut solliciter l'avis, en tant que de besoin, de personnalités extérieures nommées par un arrêté du ministre chargé de l'artisanat. Ces personnalités sont désignées sur la base de leur expertise professionnelle ou de leur connaissance particulière dans les secteurs de production, de transformation, de réparation ou de restauration.

« Les personnalités extérieures pouvant être consultées sont nommées à raison de :

« – douze à quinze représentants des grands secteurs d'activité correspondant aux secteurs d'activité couverts par le label ;

« – douze à vingt personnalités qualifiées. »

Art. 6. – L'article 6 de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 6.* – Si une personnalité extérieure démissionne, décède ou cesse d'exercer les fonctions en raison desquelles elle a été nommée, il est pourvu à son remplacement.

« Le demandeur est informé par le secrétariat assurant l'instruction des demandes d'attribution ou de renouvellement du label lorsque l'avis des personnalités extérieures définies à l'article 5 est sollicité. Le demandeur peut s'opposer à ce que l'une ou plusieurs de ces personnalités ait connaissance du contenu de son dossier.

« Les personnalités extérieures sont soumises à l'obligation de confidentialité. Aucune personnalité extérieure ne peut délibérer dans une affaire où elle a un intérêt personnel ou si elle représente ou a représenté une des parties intéressées. »

Art. 7. – L'article 7 de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est remplacé par les dispositions suivantes :

« *Art. 7.* – Le secrétariat assurant l'instruction des demandes d'attribution ou de renouvellement du label transmet à l'autorité compétente une proposition de décision sur chaque demande d'attribution ou de

renouvellement du label, accompagnée du dossier d'instruction ainsi que de la synthèse des avis des personnalités extérieures consultées le cas échéant.

« Le recours gracieux dirigé contre une décision refusant l'attribution ou le renouvellement du label peut être transmis par l'autorité compétente au secrétariat mentionné à l'article 5 du décret susvisé.

« L'entreprise respecte un délai minimum d'un an à compter de la notification de la dernière décision défavorable avant de déposer une nouvelle demande. »

Art. 8. – L'article 8 de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est supprimé.

Art. 9. – L'article 9 de l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est supprimé.

Art. 10. – L'annexe à l'arrêté du 26 mai 2006 susvisé est remplacée par l'annexe au présent arrêté.

Art. 11. – Le directeur général des entreprises est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Journal officiel* de la République française.

Fait le 5 février 2020.

Pour le ministre et par délégation :
Le directeur général des entreprises,
T. COURBE

ANNEXE



ANNEXE

DOSSIER DE CANDIDATURE

À REMPLIR PAR L'ENTREPRISE SOLLICITANT
LE LABEL « ENTREPRISE DU PATRIMOINE VIVANT »

L'ENTREPRISE

- ▶ Région :

- ▶ Dénomination de l'entreprise :
- ▶ Activités :
- ▶ Nom du dirigeant :
- ▶ Adresse (pour toute correspondance) :

- ▶ Adresse(s) du (des) lieu(x) de production (si différent(s) du siège social) :

- ▶ Numéro de téléphone :
- ▶ Site internet : <http://www>.
Compte réseaux sociaux :
- ▶ Adresse électronique :
- ▶ Date de création :
- ▶ L'activité de l'entreprise prolonge-t-elle celle d'une entreprise préexistante ?
 NON OUI / Laquelle (nom, date de création)
- ▶ Nombre total de personnes actuellement occupées dans l'entreprise (hors dirigeant) :
dont apprentis : /dont autres personnes sous contrat de formation en alternance : /dont autres salariés en formation:
- ▶ Régime d'imposition : Régime réel Régime réel simplifié Autres
- ▶ Envisagez-vous la transmission de votre entreprise dans un délai de 3 ans ?
 NON OUI

PRODUITS ET MARCHES

► Vos données économiques :

Montants (hors taxes)	Année N-1	Année N-2	Année N-3
Chiffre d'affaires annuel total			
Montant des ventes de la production			
Montant de la sous-traitance (étapes ou productions éventuellement confiées à d'autres opérateurs)			
Montant du négoce (ventes de produits achetés et revendus)			

► Si pendant le processus de fabrication, vous faites appel à de la sous-traitance, ou des partenaires, pour quelles étapes (nature et lieu des opérations sous-traitées) ?

► Comment se répartit l'activité de votre entreprise ? (Gamme de produits / prestations vendus - Merci de préciser en pourcentage les parts respectives dans le CA : exemple : sacs-60% ; ceintures : 20% ; portefeuilles : 20%)

► Quels sont vos principaux concurrents sur le même type de savoir-faire?

	Estimation du nombre	Principaux opérateurs
Au plan régional		
Au plan national		
Au plan international		

► Quelle est la nature de votre clientèle ?

	Part dans le CA (en %)	Opérations de référence ces 3 dernières années (pièce originale, client prestigieux, monument classé...)
Particuliers		
Entreprises		
Institutions		

► En cas d'activité à l'export, quels sont les zones géographiques concernées ?

- Europe UK Amérique du Nord Amérique Latine & Caraïbes
 Eurasie Asie Pacifique Sud Méditerranée & Moyen-Orient
 Afrique & Océan Indien

► Principaux modes de commercialisation utilisés :

- vente directe en atelier réseau de revendeurs vente à distance (internet & réseaux sociaux)
 travail sur commande agents autres, précisez :

► Localisation de votre clientèle :

	Part dans le CA (en %)	Principaux clients de référence
Régionale		
Nationale		
Internationale		

► De quels labels/certifications bénéficient votre entreprise ou vos produits ?

SAVOIR-FAIRE

► Pour quel(s) savoir-faire sollicitez-vous le label EPV ?

► Quels sont les principaux produits / services de l'entreprise liés à la pratique de ces savoir-faire rares et/ou complexes ? Leur pourcentage dans le chiffre d'affaires annuel ?

► Quelles sont les principales étapes de fabrication ou opérations nécessaires à la mise en œuvre de ces produits / services de l'entreprise ? Détaillez les plus complexes, requérant une haute technicité.

► Combien de personnes dans l'entreprise détiennent le savoir-faire rare ? Et quelle est leur fonction ?
Comment ont-elles acquis ce savoir-faire ?

Fonction dans l'entreprise	Formation Initiale (diplômes)	Durée de la formation interne (pour être opérationnel sur le poste occupé)	Nbre d'années d'expérience professionnelle	Le cas échéant, distinctions obtenues (titre, prix)

► Avez-vous déjà formé : des apprentis ? OUI NON
Si oui, combien ?
Si non, pourquoi ?

► Quels sont les principaux diplômes qui préparent au travail dans votre entreprise ?

► Quels moyens avez-vous déjà engagés pour former et transmettre / préserver votre savoir-faire ?
 Tutorat
 Contrat d'alternance
 C.Q.P.
 Autres (Formateur externe, Préparation opérationnelle à l'emploi...) :

► Anticipez-vous les départs des salariés détenant des savoir-faire rares ?
 NON OUI: précisez

► Avez-vous une politique interne de préservation des savoir-faire rares ?
 NON OUI: précisez
 Fiches sur les savoir-faire rares
 Numérisation des gestes
 Politique de formation interne (école interne, actions de formation en situation de travail...)
 Designation d'un référent formé à cette mission par une démarche certifiante (CQP, CCPI...)
 Autres (précisez):

► Quelle est approximativement la part du chiffre d'affaires réalisée à partir du savoir-faire rare de l'entreprise ?.....%

PATRIMOINE ECONOMIQUE DE L'ENTREPRISE

- ▶ Nom commercial notoire éventuellement détenu par l'entreprise :
- ▶ A quand remonte ce nom ?
- ▶ Quelles sont les principaux titres de propriété industrielle de l'entreprise actuellement protégés ?
(Marques, droits de licence ou autres signes distinctifs, dessins et modèles, brevets d'invention, etc)

Dessins, modèles	
Marques	
Brevets	

- ▶ Le cas échéant, si votre entreprise a sa marque propre, précisez le pourcentage de sa production vendue sous sa marque et le pourcentage de chiffre d'affaires annuel réalisé par les ventes de celle-ci.

- ▶ Description des éléments matériels constitutifs du patrimoine économique de l'entreprise :

Type (machines, équipements, outillages, modèles, archives, documentations techniques, stocks de matériaux précieux...)	Description

- ▶ L'entreprise possède-t-elle des équipements spécifiquement développés pour elle ?
 OUI NON
- ▶ L'entreprise crée-t-elle des pièces originales (pièce unique ou petites séries à la demande spécifique d'un client) ? OUI NON
- ▶ L'entreprise bénéficie-t-elle du crédit d'impôt en faveur des Métiers d'Art (CIMA) ?
 OUI NON
- ▶ Quels moyens avez-vous engagés pour la recherche, l'innovation et la création au cours des trois dernières années ? (exemples : formations suivies, partenariats avec des centres techniques, avec d'autres entreprises, investissements spécifiques, recrutements)

NOTORIETE DE L'ENTREPRISE

- ▶ Quels moyens de communication utilisez-vous pour développer la notoriété de la marque (produits ou services) ou de l'entreprise ? (exemples : événements, presse papier, support numérique, réseaux sociaux)

- ▶ A quand remonte la création de votre site internet / compte sur les réseaux sociaux ?

- ▶ L'entreprise intervient-elle, dans le cadre de marchés privés ou publics, sur des biens (monuments classés, objets estampillés, œuvres d'art) ou pour des événements de prestige (culturels ou autre) ? Si oui, listez des exemples au cours des trois dernières années.

- ▶ L'entreprise et/ou ses prestations/produits a/ont-ils obtenu des prix nationaux ou internationaux ?

- ▶ Les produits de l'entreprise sont-ils exposés dans des galeries, musées ?

- ▶ L'entreprise et/ou ses réalisations a/ont-elles fait l'objet de publications (presse, éditions, numérique) ? Si oui, lesquelles ?

LOCALISATION DE L'ENTREPRISE

- ▶ L'entreprise est-elle située sur :
 - Site labellisé « Ville et Pays d'Art et d'Histoire »
 - Site labellisé « Ville et métiers d'art »
 - Circuit touristique :
 - Autre site remarquable ? Si oui, lequel :

- ▶ Depuis quand l'entreprise est-elle installée dans cette localité ?/...../.....

- ▶ L'activité a-t-elle une dimension locale historique ? Si oui, laquelle ?

- ▶ Le bâtiment a-t-il une valeur historique ou architecturale ? Si oui, précisez :
Est-ce un bâtiment : classé Monument Historique inscrit à l'inventaire

- ▶ Proposez-vous des visites touristiques de votre entreprise ? OUI NON

- ▶ Autres actions menées par l'entreprise et destinées à la promotion de son territoire ?

- ▶ Adhérez-vous à une organisation professionnelle ? (Fédération / syndicat professionnel, ANEPV, association régionale EPV, association des Maîtres d'art, pôle de compétitivité...) OUI NON
Si oui, lesquelles ?

DEMARCHE DE RESPONSABILITE SOCIETALE

► Quelle est la provenance géographique des principaux matériaux/composants utilisés pour la réalisation de vos produits ou prestations ?

Matériaux/composants	Provenance géographique (région/pays)	Fournisseur

► Quel est votre plus ancien fournisseur / prestataire ?

- Fournisseur :
- Matériau / composant / service acheté :
- Date début de collaboration :
- Montant moyen des achats par an (hors taxes) :

► Avez-vous engagé une politique de valorisation et/ou maîtrise de vos déchets ?

OUI NON

Si oui, laquelle ?

► Avez-vous engagé une politique de maîtrise et de réduction des énergies utilisées pour votre activité ? OUI NON

Si oui, sous quelle forme et depuis quand ?

► Avez-vous mis en œuvre des actions pour augmenter le bien-être de vos salariés au travail ?

OUI NON

Si oui, sous quelle forme et depuis quand ?

► Etes-vous adhérent ou signataire d'une charte environnementale ? OUI NON

Si oui, laquelle ?

► Avez-vous mis en place ou participez-vous à des projets collaboratifs ? OUI NON

Si oui, sous quelle forme ?

► Autres actions relatives à une démarche RSE (promotion des métiers auprès des jeunes, actions de mécénat, approvisionnement en circuit court...) ?

INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES (indiquez ici toute autre information utile à l'instruction)

Je soussigné(e) :
Certifie l'exactitude des renseignements portés sur le dossier de candidature.

Fait à le / /

Signature :

Important

En cas de non-respect des prescriptions techniques indiquées ci-dessous, le dossier de candidature sera considéré comme incomplet et ne pourra donc pas être examiné.

PIECES COMPLEMENTAIRES A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AU DOSSIER

Les pièces ci-dessous dont la production est fixée par les dispositions légales sont conservées au sein du Secrétariat assurant l'instruction des demandes d'attribution ou de renouvellement du label « Entreprises du Patrimoine Vivant » et ne font pas l'objet d'une transmission à des tiers dont l'avis peut être consulté dans le cadre de cette instruction. Le Secrétariat s'engage à garantir la confidentialité la plus stricte de ces documents ainsi que toute autre pièce que le responsable de l'entreprise candidate aurait estimé utile de joindre au dossier.

A joindre :

- ▶ Le justificatif de l'immatriculation de l'entreprise au registre du commerce et des sociétés et / ou au répertoire des métiers (ou au registre des entreprises, dans les départements de la Moselle, du Haut-Rhin et du Bas-Rhin).
- ▶ Une déclaration sur l'honneur du chef de l'entreprise attestant que l'entreprise est à jour de ses cotisations fiscales et sociales.
- ▶ Les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) du dernier exercice ou, à défaut, la liasse fiscale.
- ▶ Le règlement de la redevance due au titre du traitement du dossier de l'entreprise candidate
- ▶ Un dossier photographique de 10 photos présentant l'entreprise, ses savoir-faire et ses réalisations, en format numérique (JPEG).